

C'PAGES

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

VIE MUNICIPALE

Une application smart-phone pour la commune
P. 7

LIEN SOCIAL

Le projet social est lancé
P.13

RENCONTRE

Avec Maguy Cordier
P.23

RETOUR SUR UN ÉTÉ

HAUT EN COULEURS

N°19

AUTOMNE
2022

www.brissacloireaubance.fr

Les Alleuds / Brissac-Quincé / Charcé-Saint-Ellier-sur-Aubance / Chemellier / Coutures
Luigné / Saint-Rémy-la-Varenne / Saint-Saturnin-sur-Loire / Saulgé-l'Hôpital / Vauchrézien



SERVICES MUNICIPAUX

ACCUEIL

5 rue du Maréchal Foch – Brissac-Quincé
Brissac Loire Aubance. Tel : **02 41 91 74 00**

› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h

› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h.

Permanences dans les mairies déléguées disponibles sur notre site Internet. En cas de fermeture des Mairies déléguées, contactez la Mairie de Brissac Loire Aubance.

mairie@brissacloireaubance.fr

et sur www.brissacloireaubance.fr

RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Si vous avez besoin de rencontrer Madame le Maire et vos élus, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en Mairie au numéro ci-dessus. Une rencontre est possible en Mairie ou Mairie déléguée.

VOS CONTACTS

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES

scolaire@brissacloireaubance.fr

SERVICE RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

Communication, vie associative, sport et culture.

communication@brissacloireaubance.fr

associations@brissacloireaubance.fr

culture@brissacloireaubance.fr

manifestations@brissacloireaubance.fr

mediatheque@brissacloireaubance.fr

vie.economique@brissacloireaubance.fr

POLICE MUNICIPALE (ACCÈS PAR L'ARRIÈRE DE LA MAIRIE)

policemunicipale@brissacloireaubance.fr

GESTION TECHNIQUE DU TERRITOIRE

9 rue Nationale - Brissac-Quincé

arretesdevoirie@brissacloireaubance.fr

batiment@brissacloireaubance.fr

URBANISME

Les bureaux du service urbanisme ont été transférés au premier étage de France Services.

11 rue Nationale - Brissac-Quincé

Contact : urbanisme@brissacloireaubance.fr

02.41.91.41.37 ou 02.41.91.41.36

En cas de besoin un rendez-vous peut-être proposé uniquement le mercredi matin ou jeudi matin

CCAS (CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

France Services - 11 rue Nationale, Brissac-Quincé

ccas@brissacloireaubance.fr - Tel : 02 41 91 74 08.

FRANCE SERVICES

11 rue Nationale, Brissac-Quincé

franceservices@brissacloireaubance.fr

Tel : 02 41 91 74 08.

› Lundi, jeudi et samedi : 9h - 12h

› Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h, 14h - 17h.

Suivez-nous sur les réseaux :

 **brissacloireaubance**

 **brissacloireaubance**

JEUNES DÈS 16 ANS : PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN !

Le recensement citoyen est une démarche obligatoire à 16 ans. Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant (un rattrapage est néanmoins possible par la suite). La démarche de recensement peut être faite par le jeune ou l'un de ses parents s'il est absent. Vous devez vous présenter en mairie avec les documents suivants :



- Carte nationale d'identité ou passeport valide du jeune à recenser,
- Carte nationale d'identité ou passeport valide du parent présent si absence du jeune ,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous est délivrée. Elle est indispensable au jeune pour être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire aux examens et concours (baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Ce document permettra au jeune d'être inscrit d'office sur les listes électorales à sa majorité.

PASSEPORT & CNI ANTICIPEZ VOTRE DEMANDE !

Comme partout en France, les délais d'obtention de rendez-vous pour les dépôts de demandes de cartes d'identité et passeports sont très longs. Si plusieurs raisons expliquent ces délais (notamment en raison de voyages reportés et de demandes différées pendant la Covid, du Brexit obligeant l'usager à être en possession d'un passeport pour entrer au Royaume-Uni), il n'en demeure pas moins que la trentaine de mairies du département équipées de ce dispositif n'arrivent pas à absorber le nombre toujours croissant des demandes (liste des mairies sur : <https://passeport.ants.gouv.fr/>)



Soyez donc extrêmement vigilants et pensez à anticiper pour prendre rendez-vous bien en amont d'un voyage ou du renouvellement de vos documents d'identité. Il est possible de prendre rendez-vous dans n'importe quelle mairie de France détentrice du dispositif de recueil.

NB : à l'issue du rendez-vous de demande, le Centre d'expertise dispose encore d'un délai de 2 mois pour vous délivrer votre nouveau titre. A ce jour tous nos rendez-vous sont complets jusqu'au 28 janvier 2023. De nouveaux créneaux seront ouverts en décembre. Il est possible de consulter notre planning en ligne sur www.brissacloireaubance.fr – rubrique « vos démarches » et bénéficier de désistement.

SYLVIE SOURISSEAU

Maire de Brissac Loire Aubance



Cet été fut sans nul doute celui des retrouvailles et de la convivialité. Loin des restrictions dues à la Covid (pour laquelle nous devons toujours rester prudents), les grands événements de notre commune ont pu se dérouler avec une fréquentation exceptionnelle, preuve du plaisir des habitants de

se retrouver loin des contraintes sanitaires.

Bravo à toutes les associations et leurs bénévoles pour leur engagement qui fait rayonner le territoire de Brissac Loire Aubance bien au-delà des frontières de notre commune.

Cette période estivale aura aussi été celle de la chaleur et de la sécheresse. Le risque d'incendie bien réel a été un point de vigilance pour les élus et services, associés au monde forestier, durant toute cette période. Nous avons désormais un correspondant incendie et secours au sein du Conseil Municipal, Alain Roselier, pour suivre cette question, entre autres, des risques incendie.

La question du réchauffement climatique, le contexte économique délicat et l'inflation n'épargnent pas les collectivités publiques.

Conformément à nos engagements pour le mandat et à notre projet de territoire, nous nous devons de mesurer chaque dépense pour tendre vers une sobriété toujours accrue, notamment d'un point de

vue des énergies.

La commune poursuit son engagement dans cette voie, en renouvelant ses véhicules électriques, en installant de nouveaux systèmes de contrôle du chauffage dans les bâtiments publics, en vendant certains bâtiments publics sous utilisés et éne-givores... nous devons éviter toutes les dépenses qui ne seraient pas indispensables. Nous comptons aussi sur l'ensemble des utilisateurs des bâtiments publics pour être acteurs du non gaspillage des énergies et de l'eau !

La commune poursuit aussi son engagement auprès des habitants. En premier lieu, concernant le futur Plan Local d'Urbanisme, son approbation a été différée. Mais c'était dans le but d'une concertation plus importante avec les habitants, afin d'affiner les points de détail de ce document d'aménagement essentiel qui s'appliquera ensuite pendant plusieurs années à l'échelle de tout Brissac Loire Aubance. Par ailleurs, le projet social a été voté en juillet dernier, et cinq axes de travail ont été définis pour les quatre prochaines années. Je vous invite à les découvrir en page 13.

Enfin, notre commune dispose désormais de sa propre application pour permettre un lien permanent avec ses habitants, et, pour faciliter l'accès à l'information, nous avons aussi fait le choix de rénover notre site Internet afin de proposer une information toujours plus simple d'accès.

Je vous laisse à votre lecture et vous souhaite une belle fin d'année ponctuée d'événements festifs associatifs et communaux.

Au plaisir de vous y croiser !

“Un seul rayon de soleil suffit à dissiper des millions d'ombres”

François d'Assise

SOMMAIRE



02-08

VIE
MUNICIPALE



09-11

VIE SCOLAIRE,
SPORTIVE ET ASSOCIATIVE



12-15

LIEN SOCIAL
TRAVAUX
VIE ÉCO



16-17

CIRCUIT



18-20

RETOUR EN IMAGES
SUR L'ÉTÉ 2022



21

ECHOS DES VILLAGES



22

CULTURE



23

PORTRAIT



24

RENDEZ-VOUS

Retrouvez-nous sur : www.brissacloireaubance.fr et sur les réseaux

#brissacloireaubance

 brissacloireaubance

 @brissacloireaub

 @brissacloireaubance

RENCONTRE - CONVIVIALITÉ

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS



La deuxième édition de l'accueil des nouveaux habitants de la commune est prévue le 26 novembre, de 10h à 12h au Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne.

Les personnes arrivées dans la commune et qui ne se sont pas fait connaître peuvent encore s'inscrire par le biais d'un formulaire disponible en Mairie ou complétable directement en ligne sur le site de la commune, rubrique nouveaux arrivants...

Pour les personnes qui ne sont pas véhiculées, un co-voiturage sera organisé au départ des communes déléguées.

RÉDUCTION DE L'ÉCLAIRAGE NOCTURNE

L'éclairage public n'a pas fonctionné toute la nuit cet été et sera arrêté à 21h30 cet hiver. Si ces mesures sont avant tout dédiées à limiter la pollution lumineuse et à favoriser la biodiversité, elles n'en sont pas moins particulièrement vertueuses pour les finances communales : le fait de réduire de 30 mn l'éclairage sur une année pleine et sur tous les points lumineux, cela fait économiser environ 6 000 €. Comme pour les ménages, la commune est aussi confrontée dans son quotidien à une forte inflation avec notamment une augmentation importante du coût des énergies.

Les horaires en détail (adaptés au passage des bus) :

Les Alleuds : Allumage 6h30. Extinction complète 21h30 sauf les deux carrefours.

Brissac : Allumage 6h30. Extinction 21h30, sauf parking du Marin allumé jusqu'à 23h00 pour les PMR.

Charcé : Allumage 6h15. Extinction complète 21h30.

Chemellier : Allumage 7h00, Extinction complète 21h30.

Coutures : Allumage 6h15. Extinction complète 21h30.

Luigné : Allumage 6h45. Extinction complète 21h30.

St-Rémy : Allumage 6h30. Extinction complète 21h30.

St-Saturnin : Allumage 6h30. Extinction complète 21h30.

Saulgé : Allumage 6h15. Extinction complète 21h30.

Vauchrézien : Allumage 6h30. Extinction complète 21h30.

BUDGET CITOYEN : LES PROJETS CHOISIS PAR LES HABITANTS

Dans le cadre du budget participatif «Mon idée pour Brissac Loire Aubance», sept projets ont été retenus et présentés au vote des habitants. Ils ont recueilli le nombre de voix suivantes :

Proposition 1 - pièges pour les frelons asiatiques - 23 voix

Proposition 2 - installation de ruches et semis de plantes mellifères - 31 voix

Proposition 3 - création d'un jardin potager coopératif - 23 voix

Proposition 4 - réhabilitation de l'espace Loisirs du Bois de Boulaine (Coutures) - 119 voix

Proposition 5 - édition d'un livret sur l'occupation allemande pendant la seconde Guerre Mondiale - 11 voix

Proposition 6 - récupération des déchets des restaurants en vue de les recycler et de les composter - 21 voix

Proposition 7 - mise en place d'une boîte à livres - 7 voix

Au total 235 votes d'habitants ont été enregistrés.

C'est donc le projet de réhabilitation du Bois de Boulaine du

côté de Coutures qui sera travaillé en priorité sur une base de budget de 7 000€, mais aussi l'installation de ruches et les semis de plantes mellifères. Deux autres projets seront aussi réalisés : le renforcement de la lutte contre le frelon asiatique et la création d'un jardin potager coopératif. Beaucoup de projets intéressants ont été proposés par les habitants, certains comme l'aménagement ou la rénovation des aires de jeux pour enfants sont déjà programmés par ailleurs et travaillés par la commission enfance jeunesse. D'autres idées pourront aussi être reprises dans le cadre d'animations citoyennes futures.



LA VALIDATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DIFFÉRÉE

Dans le cadre de la préparation du futur Plan Local d'Urbanisme, une réunion publique avait été organisée le 23 mai dernier et une concertation publique a eu lieu au mois de juin. Environ 60 personnes ainsi que les agriculteurs du territoire ont ainsi pu s'exprimer lors cette concertation. Ces échanges ont mis en exergue des réflexions à porter sur certaines problématiques d'extension urbaine et de traduction réglementaire. Cette réflexion importante pour la suite de la préparation du document nécessite de reporter l'arrêt de projet du PLU par le Conseil Municipal qui était prévu initialement en juillet. La validation de cet arrêt de projet sera accompagnée de la validation du rapport sur le recensement des zones humides et haies bocagères.

Depuis juillet, des réunions et échanges ont lieu avec les services de l'Etat pour affiner ces points de détail du futur PLU.

L'arrêt de projet devrait avoir lieu en fin d'année. Suivra ensuite une concertation des Personnes Publiques Associées (chambre d'agriculture, DDT, ARS, etc...) sur 3 mois, et une enquête publique d'une durée d'un mois est prévue au printemps 2023. Cette enquête publique sera doublée de celle sur le zonage assainissement.

A l'issue de l'enquête publique et du rapport du commissaire enquêteur, l'approbation définitive du PLU par le Conseil Municipal devrait avoir lieu avant l'été 2023 pour application immédiate.



La concertation, comme ici à Charcé a permis d'affiner encore la réflexion.

EN BREF

Les bureaux du service urbanisme ont été transférés durant l'été au premier étage de France Services, 11 rue Nationale à Brissac-Quincé.

Contact : urbanisme@brissacloireaubance.fr ou 02.41.91.41.37 ou 02.41.91.41.36. En cas de besoin un rendez-vous peut-être proposé uniquement le mercredi matin ou le jeudi matin

NON À LA DIVAGATION DES ANIMAUX !

Les élus et services de la Mairie sont régulièrement sollicités pour des problèmes d'animaux errants ou en divagation, et ce, à toute heure du jour et de la nuit :

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- lui offrir un cadre de vie conforme à ses besoins ;
- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer ;
- nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux ;
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances.

Il est interdit à un propriétaire de laisser « divaguer » ses animaux (chien, chat, chevaux, moutons, chèvres...). Un chat ou un chien en divagation dans la commune peut être mis en fourrière par les services municipaux, une démarche qui occasionne des frais qui seront facturés au propriétaire de l'animal. Un procès-verbal donnant lieu à une amende peut aussi être dressé.

Concernant les propriétaires de bétail : bovins, ovins, caprins, chevaux..., ils doivent s'assurer d'un niveau d'eau et de nourriture suffisant pour chacun et il leur appartient de vérifier le bon état des clôtures des parcelles utilisées pour empêcher toute divagation de leurs animaux.

Pour rappel, l'identification (tatouage ou puce électronique) des animaux : chiens, chats mais aussi équidés est obligatoire.

Merci à chacun du bon respect de ces règles et des mesures prises pour favoriser le bien vivre ensemble. A noter qu'une personne laissant divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes peut recevoir une amende majorable de 35 € et des poursuites judiciaires peuvent être prononcées en cas de personne blessée.



NUMÉRIQUE : UN NOUVEAU SITE ET UNE APPLICATION SMARTPHONE POUR BRISSAC LOIRE AUBANCE

UN SITE INTERNET AVEC PLUS DE FONCTIONNALITÉS



UNE APPLICATION GRATUITE



Le site Internet de la commune fait peau neuve ! Après plus de 5 ans de bons et loyaux et services, une petite cure de jeunesse s'imposait. L'idée de ce nouveau site mis en ligne courant septembre est de le rendre plus intuitif et plus ergonomique pour les utilisateurs, avec un graphisme rénové pour le rendre aussi plus attractif. Nouveau graphisme, nouvelle navigation, nouveaux services, l'objectif de cette nouvelle version est d'offrir toujours plus de services dématérialisés aux habitants. Après la possibilité de prise de rendez-vous pour les cartes d'identité ou les passeports, c'est le service de location de salle qui bénéficiera sous peu d'un outil plus interactif qui permettra de faire plus simplement ses demandes en ligne et d'accéder à un calendrier de disponibilités des salles avec une mise à jour en temps réel.

Rendez-vous sur www.brissacloireaubance.fr

DES PROJETS SOUTENUS PAR LE DISPOSITIF «FRANCE RELANCE»

La mise en place de ces outils numériques a bénéficié du financement du programme France Relance dans le cadre du Fonds «transformation numérique des collectivités territoriales», rubrique projet numérique qui améliore la relation à l'utilisateur. Ainsi, 80% (16 000€) de cet investissement a pu être financé par ce fond d'investissement, les 20% restant (4 000€) étant financés par la commune.



NOUVELLE APPLICATION TROIS QUESTIONS À...

VALÉRIE RUIILLARD
ADJOINTE À LA COMMUNICATION



Comment utiliser cette nouvelle application ?

La commune de Brissac Loire Aubance a choisi de lancer une nouvelle application à la rentrée. Elle est entièrement gratuite pour les utilisateurs. Cette nouvelle application mobile, simple et intuitive est à télécharger sur votre smartphone, soit sur Play Store pour les utilisateurs de téléphone Android, soit sur l'Apple store pour les utilisateurs d'iPhone. Il suffit de taper Brissac Loire Aubance, de choisir l'application au logo de la commune, de cliquer sur «installer» et de se laisser guider. Pour être averti en direct lors d'informations importantes, nous vous conseillons d'accepter les notifications push de la part de l'appli.

Quel est l'intérêt de ce nouvel outil ?

Cette application offre un accès intuitif à beaucoup de services et d'informations. C'est un format pratique permettant d'accéder rapidement aux informations : actualités, agenda, menus des scolaires... L'application reprend la plupart des sujets abordés dans le site internet avec quelques outils supplémentaires, encore plus faciles d'accès, qui permettent aux habitants de s'impliquer pour l'amélioration de leur cadre de vie en quelques clics (signaler un problème, sondage...). Elle permet aussi aux utilisateurs d'être informés instantanément lors d'urgence ou info importante grâce aux notifications «push».

Ce nouvel outil numérique ne risque-t-il pas d'oublier une partie de la population, notamment les aînés ?

Cet outil vient clairement en complément de ceux existant. On se rend compte que certains habitants ne sont pas à l'aise avec un PC mais se débrouillent bien avec un smartphone. Pour certains utilisateurs, ce nouvel outil peut simplifier le lien numérique avec la commune. Pour autant nous veillons à toujours renforcer le lien avec les habitants au cœur des villages. C'est la raison pour laquelle nous avons aussi installé au mois de juin, 14 panneaux d'affichage dédiés à l'information municipale et ouverts à l'information associative.

LES SERVICES ROULENT À L'ÉLECTRIQUE

Cela fait déjà plus de 4 ans que la commune s'est engagée pour réduire ses émissions de CO2 et de carburant, en utilisant des véhicules électriques pour les déplacements des agents et des élus. Le contrat des véhicules étant arrivé à échéance, un nouvel appel d'offres a été lancé pour de nouveaux véhicules électriques, comme souhaité aussi dans le nouveau projet de territoire. La commune dispose désormais de trois nouvelles voitures Peugeot 208 électriques, bien adaptées à l'usage puisque la plupart des parcours se font à l'échelle de Brissac Loire Aubance.

D'HIVER ET D'ÉTOILES : UN TEMPS FESTIF LES 2 ET 3 DÉCEMBRE



Un moment de féerie avant les fêtes de fin d'année.

D'hiver et d'étoiles revient en 2022 et sera organisé cette année vendredi 2 et samedi 3 décembre prochains, à Vauchrétien, salle de Val'Aubance. Cette année, un spectacle cirque de Noël sera programmé sous chapiteau, le vendredi soir et le samedi après-midi. Un sculpteur très original sera également présent sur la journée du samedi pour vous emporter dans son univers poétique et éphémère ; sans oublier, le Téléthon qui aura comme les années précédentes la place centrale.

Organisé par des bénévoles réunis autour de cette cause depuis plus de 31 ans, Vauchrétien, Chavagnes, Thouarcé, Faveraye-Mâchelles et Faye-d'Anjou se cooptent une fois de plus pour apporter leur soutien et proposer un éventail d'actions pour

un large public au bénéfice du Téléthon. Les bénévoles de Vauchrétien organiseront donc comme tous les ans un super-loto à partir de 20h30, tandis que la Société de Boule de Fort Saint-Vincent proposera des initiations le vendredi.

Tous les spectacles professionnels ou amateurs seront gratuits avec un appel aux dons.

Les défis et bénéfiques des animations seront également l'occasion de se dépasser et d'être généreux pour la cause du Téléthon. Si vous souhaitez participer à cette dynamique solidaire, en proposant des défis, des spectacles ou animations au profit du Téléthon, prenez contact dès à présent avec Nolwenn Ployez à :

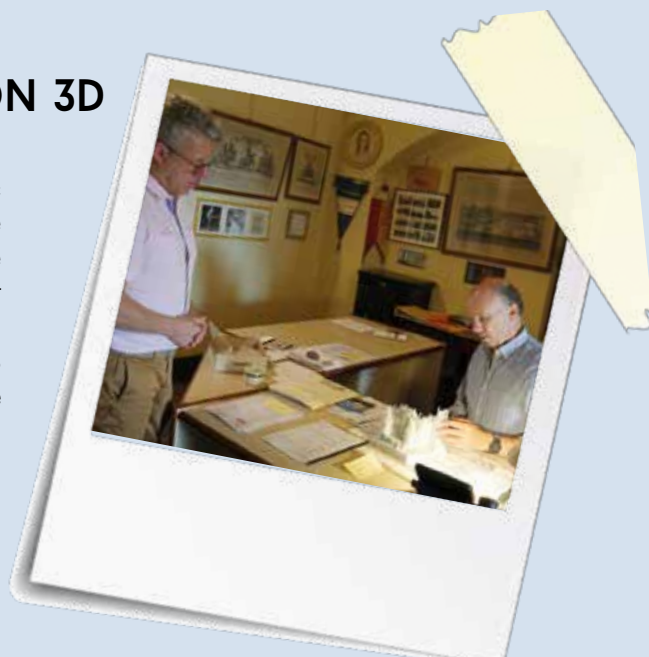
culture@brissacloireaubance.fr

INSOLITE

LE CHÂTEAU DE BRISSAC EN IMPRESSION 3D

Plus de 550 clichés pris majoritairement avec un drone et quelques photos au sol avec un appareil reflex, 46 h d'impression avec une imprimante 3 D industrielle, voilà le temps et la ressource qu'il aura fallu à Emmanuel Cateau, 59 ans, pour réaliser une superbe maquette du château de Brissac. Emmanuel Cateau vient de lancer son entreprise «Anjou drone» dans le cadre d'une reconversion professionnelle et il n'a pas choisi la facilité pour sa première réalisation ! Le 5 septembre dernier il a pu présenter le résultat de son travail au Duc de Brissac qui s'est dit «très impressionné par la fidélité de la maquette». Cette maquette, mais aussi la vue virtuelle 3D qui a permis sa création vont permettre aux visiteurs du site internet du château de découvrir le monument sous toutes ses facettes.

Le matériau utilisé pour la maquette est du PLA, un plastique 100% biosourcé et biodégradable qui a la particularité d'être fabriqué à partir de maïs.



LES ÉCHOS DE LA RENTRÉE

Le 1^{er} septembre sonnait la date de la rentrée des classes avec comme fait marquant l'ouverture d'une classe supplémentaire à Saulgé-l'Hôpital. Voici la répartition des **820 élèves inscrits dans les 10 écoles publiques gérées par la commune.**

ÉCOLES	COMMUNES DÉLÉGUÉES	Nombre d'élèves maternelles	Nombre d'élèves élémentaires	Nombre de classes
EMILE JOULAIN	VAUCHRÉTIEN	61 ↗	88 ↗	6 =
LES ALLEUDS	LES ALLEUDS	45 ↗	66 ↘	5 =
LA CAPUCINE	SAULGÉ L'HÔPITAL	27 ↘	29 ↗	3 ↗
LA SOURCE	LUIGNÉ		50 ↘	2 =
SIMONE VEIL	SAINT-RÉMY		46 ↘	2 ↘
CALIXTE BAUDIN	CHEMELLIER		36 ↘	2 =
LES JARDINS - MATERNELLE	BRISSAC-QUINCÉ	72 ↗		3 =
LES JARDINS - ÉLÉMENTAIRE	BRISSAC-QUINCÉ		141 ↘	6 =
JAN ROLLAND	COUTURES	42 ↘		2 =
FRANÇOIS GUILBAULT	SAINT-SATURNIN	35 ↗	82 ↗	5 =
TOTAL		282 ↗	538 ↘	36 =

Les effectifs des écoles privées

École Saint-Vincent - Brissac-Quincé : 257 élèves - 10 classes

École Saint-Aubin - Saint-Rémy-la-Varenne : 40 élèves - 2 classes

École Notre Dame - Saint-Saturnin-sur-Loire : 44 élèves - 2 classes

EN BREF : CARTE SCOLAIRE DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

Dans les mois à venir, le travail sur la carte scolaire va se poursuivre dans un souci d'équité en prenant en compte les trois priorités qui ont pu être définies :

• Priorité 1 : l'accueil des élèves de maternelle.

- Priorité 2 : pas d'école à une classe (véritable choix politique de la municipalité).
- Priorité 3 : adaptation de la procédure de dérogation scolaire.

DU MOUVEMENT DANS LES ÉCOLES

Une nouvelle classe a été ouverte à l'école de Saulgé-l'Hôpital. Pour l'occasion, Madame le Maire y était présente le jour de la rentrée avec M. Forestier, l'inspecteur d'académie du secteur. De nombreux autres mouvements ont été observés dans les écoles à l'occasion de cette rentrée 2022.

A noter, le départ en retraite de Patrice Leseigneur qui enseignait à l'école Les Jardins de Brissac-Quincé. Madame Erwane Rosey le remplace.

Départ en retraite pour Pascale Cesbron (directrice à l'école des Alleuds) qui est remplacée à la direction par Xavier Cadau. Nouvelle enseignante aux Alleuds : Anne-Lise Cochard.

Eloïse Jean (directrice de l'école de Coutures), devient conseillère pédagogique auprès de l'Inspection EN. Elle est remplacée par Théo Boron.

Françoise Lerouge (enseignante à l'école de Vauchrézien) a rejoint l'école de Louerre. Elle est remplacée par Christelle Van Winedaele qui

arrive d'Angers.

Frédéric Maillard, directeur de l'école de Saint-Saturnin est parti sur Angers. Il est remplacé à la direction par Mme Samuelle Robert. Mme Buxeraud, enseignante à Saint-Saturnin a rejoint une autre école. Ces deux départs sont compensés par l'arrivée de Mesdames Ignazi et Duplaix.



Rentrée pluvieuse mais rentrée heureuse à l'école de Saulgé l'Hôpital qui dispose désormais d'une classe supplémentaire.

DES PROJETS D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Suite à une première réunion de concertation au mois de mai, les élus de la commission sport et vie associative ont organisé une réunion de restitution le 26 septembre dernier.

Trois thématiques principales ont été travaillées en prenant en compte les différents échanges : la piscine, la salle de gymnastique, le projet de glisse urbaine. Une rénovation complète ou des travaux conséquents de la piscine du Marin ne sont pas prévus au projet de territoire. Toutefois, des travaux de maintenance auront lieu comme le remplacement de la pompe de fond du petit bassin ou le changement des filtres à sable. La priorité numéro une a été



Les priorités en matière de projet sportif ont été présentées aux habitants et représentants des associations sportives.

fléchée par les élus vers la construction d'une nouvelle salle de gymnastique en remplacement de celle de l'Aubance devenue vétuste. Il faudra quelques années avant d'avoir un nouveau bâtiment dont la construction s'oriente à proximité du complexe du Marin. Enfin, le projet de glisse urbaine (rollers, skate, trottinettes, BMX...) devrait aussi voir le jour du côté de Brissac en lien avec l'association Mous'Skateurs qui regroupe des pratiquants de ces disciplines. Un dossier pour l'installation de ces structures de glisse va être monté afin de demander des subventions prévues pour ce type d'équipements dans le cadre des JO Paris 2024.

BILAN POSITIF POUR LA PISCINE CET ÉTÉ

Avec 6 191 entrées au cours de cet été caniculaire, contre 3 233 l'été dernier et 4 200 en 2020, la fréquentation de la piscine a affiché de très bons résultats. Un véritable atout fraîcheur face à la canicule de cet été qui a permis à petits et grands de s'offrir un temps de répit au fil des vagues de chaleur. La vente des billets a permis de franchir la barre des 12 000€ de recettes. Le fonctionnement de la piscine nécessite des dépenses d'environ 70 000€ chaque année. Outre les cours de natation pendant tout le mois de juillet, une animation de natation a été organisée le 24 août dernier par la commune avec l'École de Natation Française ! Plusieurs autres temps d'animations de ce type seront proposés l'été prochain.



Des animations natation seront organisées l'an prochain en complément des cours de natation.

EN BREF

RÉUNION DES ASSOCIATIONS AVEC LES ÉLUS

Les élus de la commission sports et vie associative proposent quatre rendez-vous afin de faire un point annuel et d'aborder ensemble toutes les questions de la vie associative. Elles sont prévues :

Vend. 14/10/2022 : Luigné - salle communale à 20h

Sam. 15/10/2022 : Chemellier - les Lavandières à 10h

Vend. 21/10/2022 : Charcé - maison des associations à 20h

Sam. 22/10/2022 : Brissac - Salle du Tertre à 10h.

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES ASSOCIATIONS

Afin de garantir l'équité de traitement entre chacune des associations de la commune, un dossier unique de demande de subvention est à remplir par chaque association (les documents à fournir en complément de la demande sont les mêmes pour toutes les associations). Toutes les demandes de subvention des associations seront étudiées en commission Vie associative. Merci de retourner votre dossier en Mairie avant le 10 décembre 2022. Si besoin, n'hésitez pas à contacter le service vie associative de Brissac Loire Aubance ou vos élus.

ENJEU, À L'ANNÉE, POUR TOUS !

LA PASSERELLE 10-13 ANS REDÉMARRE AVEC MAËL

Les enfants de 10 à 13 ans (du CM2 à la 5^e) sont accueillis par Maël, nouvel animateur de cette tranche d'âge. Projets, sorties, activités, le programme sera en partie construit par les jeunes selon leurs envies et leurs idées !

Inscriptions à l'accueil du centre socioculturel Enjeu.



L'équipe au complet au moment de la rentrée.

POUR LES 11-17 ANS : DIRECTION ESPACE JEUNES ET VAG'ADOS

Charlotte et Sandra accueillent les jeunes de 11 à 17 ans à l'Espace Jeunes de Brissac-Quincé et en itinérance dans les villages de Brissac Loire Aubance (Vag'ados). L'Espace Jeunes ouvre ses portes deux vendredis soirs par mois pour des animations thématiques (débat autour de la sexualité, soirée jeux

vidéos, soirée burgers...).

Durant les vacances, l'Espace Jeunes sera ouvert du lundi au vendredi avec des navettes assurées par Enjeu, sur réservation 48h à l'avance, pour permettre à un maximum de jeunes de participer aux animations.

Tél : 07.69.03.22.44.

UNE MARMONAVETTE POUR LES ENFANTS DE MARMOVILLE !



Concilier accueil de loisirs et activité sportive, c'est possible avec Marmonavette.

Marmoville a repris son rythme de croisière pour les enfants de 3 à 12 ans au Pôle éducatif Les Jardins à Brissac-Quincé et à l'Espace loisirs de Saint-Rémy-la-Varenne.

Pour permettre à chaque enfant de pouvoir pratiquer une activité sportive ou culturelle, Enjeu et les associations sportives et culturelles ont mis en place une Marmonavette qui emmène les enfants à leur activité du mercredi. Plus d'information sur le site Internet : www.associationenjeu.fr

POUR LES ADULTES ET LES FAMILLES... RENDEZ-VOUS DANS LES VILLAGES DE BRISSAC LOIRE AUBANCE

Des habitants de Brissac accompagnés par Claire et soutenus par la Carsat, vous proposent des temps de rencontres « Des mots pour vos maux », un lieu et un moment d'échanges et d'écoute en toute simplicité, pour se sentir moins seul.e face à un événement douloureux, à un deuil : perte d'un proche, séparation, maladie, départ en retraite, perte d'autonomie... Rendez-vous les jeudi 13 octobre, 24 novembre 2022 et 19 janvier 2023 de 18h30 à 20h à Enjeu. Dorothee Duquesnoy, infirmière, et Anne-Cécile Odeau, psychologue, animeront ces séances. Inscriptions auprès de Gaëlle à l'accueil du centre socioculturel d'Enjeu. Les pauses BLAbLa continuent dans les villages avec un programme établi jusqu'à fin décembre. Retrouvez la programmation des vacances et toutes les infos sur le site Internet : www.associationenjeu.fr, ou par téléphone : 02.41.79.24.86, et sur la page Facebook : Association Enjeu et les profils Facebook : Animations Habitants Enjeu / Jeunesse Enjeu

Des mots pour vos maux

Un lieu et un moment d'échanges et d'écoute en toute simplicité, pour se sentir moins seul.e face à un événement douloureux, à un deuil : perte d'un proche, séparation, maladie, départ en retraite, perte d'autonomie...

Animé par : Dorothee Duquesnoy, infirmière et Anne-Cécile Odeau, psychologue

JEUDI 13 OCT. **JEUDI 24 NOV.** **JEUDI 19 JANV.**

de 18h30 à 20h dans les locaux d'Enjeu - à Brissac-Quincé

Gratuit et ouvert à tous
Présence souhaitée sur les 3 dates.
Inscription à l'accueil d'Enjeu ou au :
info@associationenjeu.fr ou 02.41.79.24.86

enjeu
Carsat
Brissac-Quincé

"Y'A D'LA JOIE" UN TEMPS DE PARTAGE POUR LES AÎNÉS



L'animation karaoké a motivé les chanteurs et mis de l'ambiance dans cet après-midi détente.



A l'extérieur : des stands pour les animations et conférences, et des jeux géants proposés par Jokanim.

Le 15 septembre dernier, une nouvelle édition du temps convivial, "Y'a d'la joie" a été organisée à la salle du Ruau à Charcé-St-Ellier. Au programme, animations libres : Karaoké, jeux avec Jokanim mais aussi des stands :

Centre socioculturel Enjeu, France Services, CLIC. Des ateliers ont aussi été organisés toutes les heures telles que Mémo, gym, nutrition avec les conseils d'une diététicienne, crochet tunisien...

PERTE D'AUTONOMIE : DES TEMPS POUR LES AIDANTS AVEC LE CLIC LOIRE LAYON AUBANCE

Accordez-vous des moments de pause entre aidants !

Vous accompagnez au quotidien une personne en perte d'autonomie ? Pour vous préserver et vous ressourcer, le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Loire Layon Aubance vous propose des temps de rencontre et de partage avec d'autres « aidants » :

- A la médiathèque de Brissac-Quincé de 14h30 à 16h30 : mardi 18 octobre et mardi 29 novembre. Inscription et renseignements : 02 41 80 68 13

L'accueil familial et social, une alternative à l'EHPAD

Participez à une soirée d'information : mardi 15 novembre à 18h30, salle Saint Louis, 14 rue du Moulin des cinq à Beaulieu-sur-Layon. Inscription et renseignements : 02 41 80 68 13

CUISINE

PROGRAMME DE L'ATELIER CUISINE DÉDIÉ AUX SENIORS

Après une pause estivale, les ateliers cuisine reprennent du service d'octobre 2022 à juillet 2023. Groupe de 12 personnes. Inscriptions auprès du CCAS. Participation : 1€ par atelier.

Objectifs :

- Prendre ou reprendre plaisir à cuisiner et manger,
- Partager un temps convivial en groupe et créer du lien,
- Découvrir de nouvelles façons de cuisiner,
- Améliorer son apport nutritionnel dans ses menus.

Planning des ateliers - De 9h30 à 12h

Octobre 2022 : Cuisinons l'automne

Judi 06/10 : Saulgé l'Hôpital (Salle du Préau)

Vendredi 07/10 : Brissac-Quincé (Enjeu)

Novembre 2022 : cuisinons les papillotes

Judi 17/11 : Saulgé l'Hôpital (Salle du Préau)

Vendredi 18/11 : Brissac-Quincé (Enjeu)

Décembre 2022 : cuisinons les fêtes

Lundi 12/12 - 14h : Saulgé l'Hôpital (Salle du Préau)

Vendredi 16/12 : Brissac-Quincé (Enjeu)



LOGEMENT : DES DISPOSITIFS POUR VOUS AIDER

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?

Les conseillers France Rénov' vous rencontrent gratuitement sur le site France Services :

Brissac Loire Aubance (Brissac-Quincé) : un jeudi par mois de 9h30 à 12h30, 11 rue nationale.

D'autres rendez-vous sont aussi possibles à Thouarcé, Chalonnes ou encore Saint-Georges-sur-Loire.

Pour prendre rendez-vous en ligne : <https://loire-layon-aubance.fr/vivre-habiter/mes-demarches-dhabitat> ou au 02 41 18 01 08

Bénéficiez d'une information complète, neutre et gratuite

Vous souhaitez accéder à la propriété, investir dans l'immobilier ou mettre aux normes votre logement ? Les conseillers de l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) répondent à vos questions juridiques, fiscales et financières ; par exemple, anticiper l'interdiction de louer des passoires thermiques ou encore transformer votre accession en acquisition-amélioration.

Permanences sur rendez-vous à Thouarcé et Chalonnes.

Contact : adil49.rdv.date ou au 02 41 81 89 40.



ZOOM SUR...

LE PROJET SOCIAL DE LA COMMUNE SUR LES RAILS

Le projet social de Brissac Loire Aubance a été voté à l'unanimité lors de la séance de conseil municipal du 5 juillet dernier. Suite à l'analyse des besoins sociaux, le projet social a pu définir 5 chantiers prioritaires à mener pour les 4 années à venir. Un projet qui s'articulera nécessairement avec le Projet Educatif de Territoire (PEDT) et le nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévu pour 2023.

Le projet social traduit le travail collaboratif de l'ensemble des acteurs sociaux du territoire avec l'implication de l'équipe municipale et du CCAS, sans oublier la participation active des habitants. Voici les axes de travail définis par le projet social pour les 4 prochaines années :



et de développer aussi un accompagnement social plus renforcé et en lien avec le Département, la CAF et les partenaires associatifs engagés dans les parcours d'insertion sociale et professionnelle.

- **Chantier N°1 : Coordonner les actions développées en direction des habitants**

Cela passe par un maillage et la mise en lien des différents professionnels. Nous avons commencé à le faire par l'intermédiaire de France Services, qui permet à la fois d'avoir un service de qualité notamment en ce qui concerne les démarches et l'accès aux droits, mais il s'agit aussi d'un équipement réunissant les professionnels de l'action sociale, ce qui a facilité leur travail.

De même, « le collectif pro » porté par l'association Enjeu, auquel participe le CCAS mais aussi l'ensemble des travailleurs sociaux, constitue une pépinière d'idées pour construire des actions pour les populations.

- **Chantier N°2 : « Renforcer le lien social de proximité »**

Les actions concrètes tiennent compte du diagnostic faisant apparaître des difficultés de plus en plus importantes pour les habitants : accès à des droits (retraite, complémentaire santé, numérique, etc...), difficultés de mobilité, difficultés économiques associées à des problématiques d'insertion professionnelle, des difficultés d'isolement ou de santé mentale.

Tous ces éléments nous confortent dans l'idée de travailler sur des services plus en proximité sur les communes déléguées (exemple : accueil mobile France Services ?)

- **Chantier N°3 : « Accompagner le vieillissement de la population »**

Cet engagement et les actions envisagées sont tournés vers un travail collaboratif pour mieux repérer les situations d'isolement des personnes âgées et développer des actions en partenariat avec le centre socio-culturel telles que des sorties, des projets vacances...

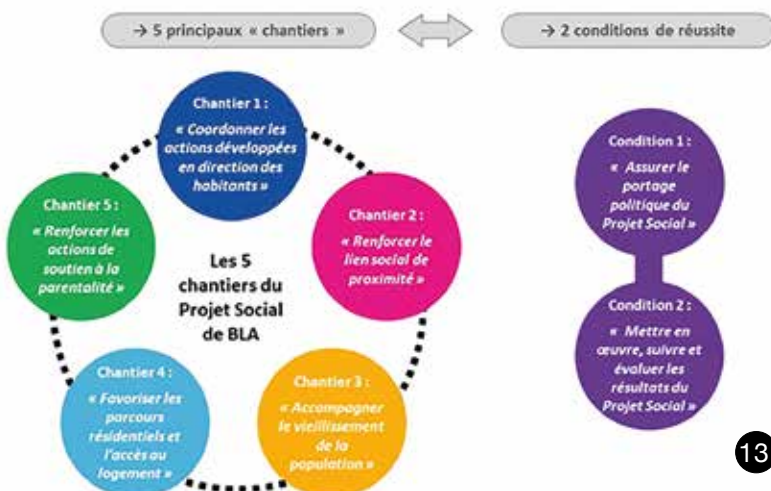
- **Chantier N°4 : « Favoriser les parcours résidentiels et l'accès au logement »**

Là encore, le diagnostic de territoire est formel tant sur la question de l'offre de logements que sur la question des parcours de logement. Les 4 années à venir doivent être une feuille de route sur la question du logement à travers 3 portes d'entrée :

- 1/ Augmenter le nombre de logements sociaux sur la commune ce qui a été inscrit dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).
- 2/ Porter une réflexion sur le logement et le vieillissement de la population : quelles réponses aujourd'hui et pour demain ?
- 3/ Porter une réflexion sur la corrélation entre l'attractivité du territoire et le logement sur le volet de l'insertion en étant à l'écoute de différents projets partenariaux.

- **Chantier N°5 : « Renforcer les actions de soutien à la parentalité »**

Sur cet axe, il est envisagé plusieurs actions qui seront partagées dans plusieurs espaces de coopération en lien avec le PEDT, la communauté de communes avec la mise en œuvre des actions de parentalité (CTG) ainsi que l'association ENJEU dans le cadre de son agrément centre social. Des actions seront donc menées sur différents sujets en concertation avec les habitants et partenaires (ex : mode de garde, équipements familles...) Un temps fort est en cours de réflexion de d'élaboration pour partager des actions concrètes à la fin du printemps prochain.



NOUVELLE PHASE DE TRAVAUX AU PRESBYTÈRE DE CHARCÉ

Les travaux de rénovation ont repris début septembre au presbytère de Charcé-Saint-Ellier. Une importante étape a notamment été réalisée au niveau d'un pignon qui a été complètement démonté. L'ensemble des pierres a été conservé et marqué afin de remonter le mur le plus à l'identique possible (plus d'un mois de travail), une fois les fondations de soutènement réalisées. La charpente a aussi été reprise afin de permettre la pose d'une nouvelle couverture sur cette zone du presbytère.



Le pignon pendant la phase démontage.

LA MAISON MÉDICALE DE CHEMELLIER BIENTÔT OPÉRATIONNELLE



Le chantier s'est poursuivi cet été avec les travaux de sol et peinture.

Les travaux de la Maison Médicale de Chemellier ont été réceptionnés courant septembre et les professionnels de santé devraient pouvoir investir les lieux courant du mois d'octobre, pour accueillir leurs premiers patients.

LA RÉNOVATION DE LA MAIRIE DES ALLEUDS DÉMARRE EN OCTOBRE

La Mairie des Alleuds va connaître une importante rénovation à compter du 16 octobre. 8 mois de chantier seront nécessaires et permettront la réfection de la toiture, la reprise en maçonnerie des murs extérieurs, le remplacement des huisseries extérieures, la réfection de l'accueil, le déplacement et la rénovation des sanitaires avec accès à personne à mobilité



8 mois de travaux seront nécessaires pour cette rénovation.

réduite au rez-de-chaussée. L'étage de la Mairie (salle du Conseil) ne sera pas modifié.

CIMETIÈRE : REPRISE ADMINISTRATIVE DE CONCESSION À SAINT-SATURNIN-SUR-LOIRE

Une procédure de reprise de concessions au cimetière de Saint-Saturnin-sur-Loire va démarrer à l'automne. 57 tombes sont potentiellement concernées par cette procédure de reprise d'emplacements abandonnés. Ces reprises peuvent permettre à la commune de disposer de nouveaux espaces d'inhumation et ainsi répondre aux demandes dans les années à venir. Les ayants-droits successeurs des concessionnaires souhaitant conserver la concession sont invités à la remettre en bon état de propreté et/ou de solidité dès que possible et à se faire connaître auprès de la mairie de Brissac Loire Aubance.

Conformément à la réglementation, il sera procédé sur place le jeudi 10 novembre, à 14h, à la constatation de

l'état dans lequel se trouve chaque concession concernée. Un procès-verbal de ce constat sera rédigé. La procédure engagée durera ensuite une année.

Les concessions qui n'auront été ni entretenues, ni remises en état de décence appropriée seront reprises par la commune. La liste des concessions faisant l'objet de cette procédure est consultable sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière de Saint-Saturnin-sur-Loire ainsi qu'à l'accueil de la mairie de Brissac Loire Aubance.

RAPPEL : Pour qu'une concession funéraire puisse faire l'objet d'une reprise, elle doit avoir plus de trente ans d'existence et la dernière inhumation doit dater de plus de 10 ans. L'état d'abandon doit être constaté (concession non entretenue, délabrée, monument cassé...).

NOUVEAUX COMMERÇANTS ET SERVICES

Vous êtes une nouvelle entreprise et vous vous installez à Brissac Loire Aubance, vous souhaitez rencontrer un élu ou apparaître dans cette rubrique, envoyez-nous un mail à : entreprises@brissacloireaubance.fr

BRISSAC-QUINCÉ



ELLIPSE HABITAT

Cabinet de maîtrise d'œuvre
Construction, rénovation, extension
60 bis rue Louis Moron
Tél. : 07 61 93 82 50
<https://ellipsehabetat.fr/>



MASSAGES BIEN-ÊTRE

Massages bien-être à domicile.
Elodie Legaigreur - 06 31 47 60 33
elodie.legaigneur@laposte.net
[instagram.com/elodiemassages-bienetre](https://www.instagram.com/elodiemassages-bienetre)



ATTEGIA

Cabinet d'architecture
et de maîtrise d'œuvre
9 Place des Frères Montgolfier
Tél. : 02 41 91 26 34
<http://attegia.eu/>

CHEMELLIER



FÉRIE DE FLO

Coordination et organisation d'événements (Mariage, anniversaire, naissance, séminaire d'entreprise...)
2 Impasse des Hallebardières
Floriane Vinsonneau - 06 30 71 38 39
ferie.de.flo@gmail.com
ou sur facebook



ÉPICERIE PROXI

Épicerie - produits frais - produits locaux - dépôt de pain - livraison
Relais colis
(à compter du 20 octobre)
2 rue des Puits
Corinne Massicot - 02 41 45 91 59



CABINET A2C

Courtier en assurances
11 chemin des Brosses
Frédéric Daumas - 07 70 03 26 58
cabinet.a2c49@gmail.com

LOCAUX : DES OPPORTUNITÉS POUR LES PROFESSIONNELS



Pour les professionnels souhaitant installer leur activité sur Brissac Loire Aubance, la commune propose deux sites.

Vente d'un terrain pour activité professionnelle en zone d'activités à Chemellier :

Terrain à vendre sur la commune déléguée de Chemellier : 639 m² au tarif de 7 680 € (frais annexes à la charge de l'acquéreur). Terrain vendu en l'état. Secteur réservé à l'implantation d'une activité professionnelle.

Location d'un bar - restaurant à Vauchrézien :

Local bar-restaurant à louer au cœur du village la commune déléguée de Vauchrézien : 107 m² (une salle, une cuisine non équipée et WC) pour 883.27 €/mois (hors charges et frais annexes). Pour toute demande concernant le terrain à vendre ou le commerce à louer, vous pouvez contacter le service foncier de la Mairie à l'adresse : vente@brissacloireaubance.fr

CAFÉ RENCONTRE VIE ÉCO LE 25 NOVEMBRE

Le prochain café rencontres vie économique est fixé au 25 novembre, prenez date ! Lieu à confirmer. Tous les entrepreneurs intéressés peuvent s'inscrire gratuitement par mail à : vie.economique@brissacloireaubance.fr



EN ROUTE !

LE CIRCUIT DU MOULIN DE RAS

Votre magazine C'Pages vous propose régulièrement une nouvelle découverte parmi les nombreux circuits du territoire de la commune. Les itinéraires qui vous seront proposés dans ces pages sont disponibles sur le site de l'Office de tourisme Anjou, vignoble, villages où des tracés GPS peuvent aussi être téléchargés.

Pour ce nouveau volet, rendez-vous à Brissac-Quincé pour le circuit du Moulin de ras qui vous fera parcourir Brissac et son vignoble jusqu'aux limites de Saint-Jean-Des-Mauvrets.

ENTRE VILLE**ET VIGNOBLE**

Une superbe vue sur la vallée de l'Aubance.

Un circuit entre ville, campagne vignoble et châteaux, voilà ce que propose le circuit du moulin de Ras, circuit n°71. Un joli panel de découverte pour une distance assez courte de 5,6 kilomètres avec un peu de dénivelé qui permet à ce circuit d'être accessible au plus grand nombre, et facilement réalisable avec des enfants. Ce circuit présente une centaine de mètres de dénivelé qui vous permettra de

profiter d'une très belle vue depuis le château d'Avrillé qui domine toute la vallée de l'Aubance et son vignoble. Vous profiterez aussi de cette vue pour apercevoir le village de Brissac-Quincé. A l'arrivée ou au départ, n'hésitez pas à flâner le long de l'Aubance... et si vous franchissez le petit pont de bois, l'aire de jeux devrait aussi ravir les jeunes marcheurs. Parking et toilettes sur place, au point de départ.

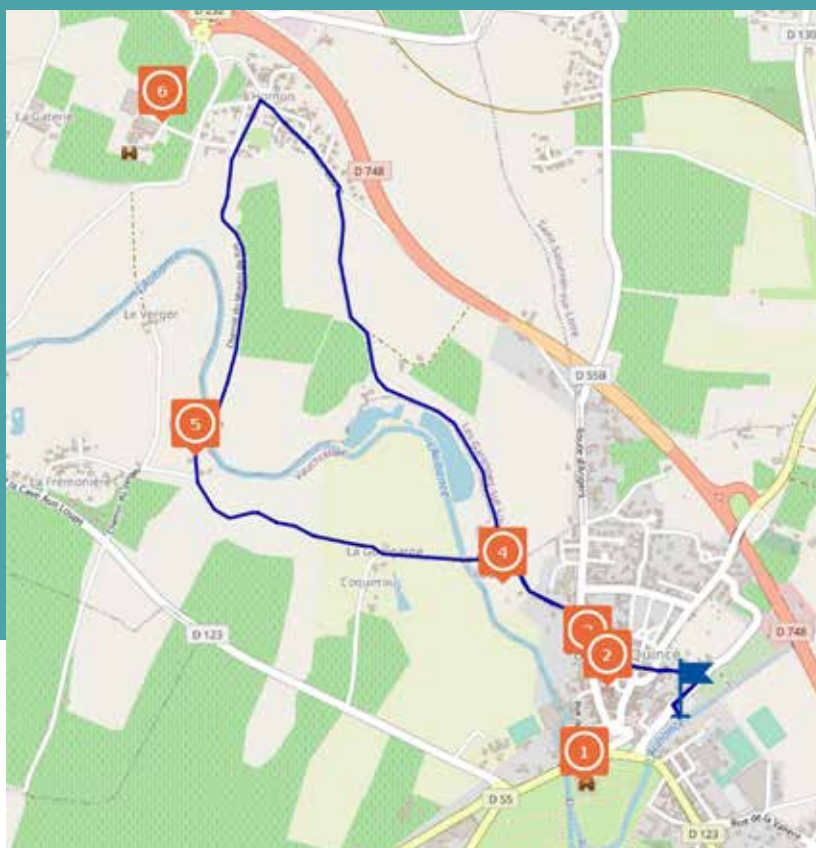
L'occasion d'admirer l'incontournable château de Brissac.



LE PLAN DU CIRCUIT

LE CIRCUIT EN CHIFFRES

Circuit n°71.
 Distance : 5,67 km
 Durée : 1h30
 30 mn cyclotouriste
 Altitude maximale : 66m
 Altitude minimale : 31m
 Dénivelé positif : 105m
 Dénivelé négatif : 105m
 Départ : Parking de l'Aubance à Brissac-Quincé (à proximité de l'école Les Jardins).
 Le balisage de ce circuit est de couleur jaune.



Tous les circuits de randonnée du secteur sont disponibles sur : www.anjou-vignoble-villages.com/

DE CHÂTEAUX EN MOULINS

1. CHÂTEAU DE BRISSAC

Deux dates de construction pour ce «château neuf à demi construit, dans un château vieux à demi détruit» : XV^{ème} et XVI^{ème} siècles.

Plus haut de France avec ses 7 étages, il est surnommé le «géant du Val de Loire». Il est construit au milieu d'un vaste parc, ceint par l'Aubance, qui invite à la promenade autour des pièces d'eau et à l'ombre d'arbres centenaires. Il appartient à la famille des Cossé Brissac depuis 1502.

<http://www.chateau-brissac.fr/>

2. EGLISE SAINT-VINCENT

Construite en 1532 par René de Cossé, Seigneur de Brissac, l'église est inscrite dans le réseau des «églises Accueillantes en Anjou» (dépliant disponible sur place). Elle abrite plusieurs vitraux remarquables. Une statue de Saint-Vincent, Saint protecteur de Brissac et le patron des vigneron, est également visible.

L'ÉGLISE SAINT-VINCENT

Des vitraux à ne pas manquer.



3. FONTAINE DE ROLLÉE

Ancienne fontaine publique qui constitue le seul point d'eau pour les habitants de Brissac jusqu'en 1816. Elle est utilisée jusqu'en 1910, date à laquelle le service des eaux et l'éclairage public sont installés dans la commune, ce qui est très rare à l'époque.

4. MOULIN ROUX

(Demeure privée) : ancien moulin à eau sur l'Aubance. L'origine du nom est Moulin Raoul, au XV^e siècle. C'est un moulin à tan (usine où l'on broie l'écorce de chêne qui sert au tannage des peaux).

Au XIX^e siècle, le moulin donnait son énergie à une usine.

5. MOULIN DE RAS

(Demeure privée) : ancien moulin à eau dont le nom dérive du mot drap, car à cet endroit on y tissait jadis du drap. Sa roue à aube faisait fonctionner une scierie jusqu'en 1918. Il est situé en contrebas du moulin à vent en ruines, mentionné dès le XV^{ème} siècle.

6. CHÂTEAU D'AVRILLÉ

Sur la commune de Saint-Jean-des-Mauvrets, il offre une vue magnifique sur la vallée de l'Aubance.

Avrillé dérive du mot «avril» qui signifie «florissant». Demeure ancienne des XVI^e et XVIII^e siècles et ancienne fabrique de poterie jusqu'en 1804. C'est depuis 4 générations le domaine viticole de la famille Biotteau.

CONVIVIAL ' ÉTÉ

La vie a repris enfin complètement normalement cet été après deux années de restrictions sanitaires liées à la Covid. Tous les grands événements ont pu avoir lieu avec des fréquentations record et des habitants ravis du retour de toutes ces grandes manifestations.

LA FOIRE AUX LUMAS



La foire aux Lumas a fait le plein de visiteurs à Vauchré-tien les 30 et 31 juillet : nombreux concerts, foire-expo, vide-greniers, fête foraine, et bien sûr dégustation d'escargots ont ravi le public.

LA FÊTE DE L'ÉCHALOTE



La fête de l'échalote a permis à la confrérie de se retrouver le 9 juillet dernier à Chemellier.

LA RUE EST À NOUS

La «rue est à nous» a fait son retour à Luigné le 3 septembre pour des concerts dans un esprit «Guinguette». Pour la première fois, des animations «Escape game», ont été proposées en partenariat avec Enjeu.



LES MONTGOLFIADES

Le parc du château de Brissac a littéralement été pris d'assaut pour le décollage des Montgolfiades samedi 20 août (le vol du 19 août n'a pu avoir lieu en raison de la météo changeante). Le décollage des 21 ballons organisé par Arc en ciel d'Anjou a mis des étoiles dans les yeux des petits comme des grands.



LA RILLAUDÉE



La Rillaudée, organisée par le comité des fêtes de Brissac les 2 et 3 juillet derniers à Brissac-Quincé.

EXPOSITIONS AU PRIEURÉ



Outre des animations multiples et variées, le Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne a accueilli de nombreuses expositions de qualité cet été.

LA FRANCE EN COURANT



Une superbe ambiance sur le podium de la «France en courant» le 28 juillet dernier à Brissac. C'est la victoire de l'équipe de l'Eure qui a été fêtée.

Un grand bravo à tous, aux organisateurs, aux artisans, aux coureurs, à tous les bénévoles et à l'association BL2A qui a accompagné les coureurs dans le final !

LE FESTIVAL DU SOUS MARIN

Le Festival du Sous-Marin, de la Cie du Poulpe a proposé trois soirées sur Chemellier, Coutures (photo) et Brissac-Quincé.

22 jeunes artistes des Pays de la Loire, une dizaine de bénévoles ainsi que des artisans et photographes ont fait vivre ces soirées qui ont réuni quelques 500 personnes.

Un public local, familial et fidèle !



LA FOIRE SAINT-AURICE ET LA MAURICETTE



Entre tradition et nouveauté, la Foire saint-Maurice a eu lieu le samedi 24 septembre à Brissac-Quincé. Elle était suivie dimanche par la Mauricette, une grande course de caisse à savons organisée dans les virages avec plus de 40 véhicules insolites au départ ... et une foule de spectateurs pour les encourager !

LA TOURNÉE DES MAUVAISES GENS

La compagnie Les Mauvaises Gens a proposé une pièce brûlante, «Chveik», montée uniquement dans le cadre de cette tournée. 9 dates ont été proposées à Charcé-St-Elie-sur-Aubance, Brissac-Quincé, Coutures, Les Alleuds, Chemellier, Luigné, St-Saturnin-sur-Loire et St-Rémy-la-Varenne. Près de 800 personnes ont ainsi partagé une soirée avec des artistes talentueux et passionnés.



LA FOIRE AUX ARTICHAUTS

La foire aux artichauts a réuni un très large public le 18 septembre dernier dans les rues de Coutures, avec en point d'orgue un spectacle cabaret avec plumes et paillettes. En préambule, un challenge de boule de fort dédié à cette fête avait été organisé !



SAINT-RÉMY-LA-VARENNE

UN PREMIER CIRCUIT «MON VILLAGE ET SES MYSTÈRES»

À l'occasion des journées du patrimoine, la commune a inauguré un nouveau circuit pédestre proposé par Baludik (téléchargeable sur Play store et apple store), société spécialisée en tourisme et qui gère plus d'un millier de circuits en France, téléchargeables via son application

mobile. Ce projet fait suite à des actions engagées depuis l'année dernière entre le Parc Naturel Régional, le Prieuré de St-Rémy-la-Varenne et la mairie de Brissac Loire Aubance. Suite à un travail de recensement du patrimoine sur le terrain, des sites ont été retenus pour proposer des boucles d'environ

une heure de marche, avec des arrêts pour l'observation de toutes ces richesses patrimoniales. À moyen terme, l'idée est de proposer à la découverte une dizaine de boucles avec des spécificités ou des informations insolites, sous forme d'énigmes et d'indices à découvrir. Les boucles auront comme fil conducteur une petite fille, Esthère, qui, avec tous ses accessoires d'enquêtrice-baroudeuse a été créée par l'artiste locale Ayacotli pour répondre à la commande conjointe de la commune et du prieuré. À découvrir !



Le circuit a été inauguré le 16 septembre.

LES HORTOMNALES SOUS LE SIGNE DE LA COULEUR

Comme chaque année à Saint-Rémy, les Hortomnales se préparent activement... L'atelier décoration s'est réuni chaque mercredi matin depuis plusieurs mois pour confectionner les éléments sur le thème « couleurs » à l'occasion de cette 33^{ème} édition des Hortomnales. Les courges de toutes tailles, de toutes formes de l'année précédente sont peintes, assemblées, pour créer des grappes de raisin, un hochet, un personnage... sous les mains habiles des bénévoles. Les idées ne manquent pas pour transformer les matériaux récupérés en objets de décoration qui animeront la fête des citrouilles. Cette année l'association du Prieuré, accompagnée de plusieurs habitants de Saint-Rémy et des alentours a souhaité "colorer" aussi les rues du bourg en confectionnant des ribambelles de fanions. Plusieurs ateliers couture se sont déroulés salle de la Glycine et plus de 200 mètres de guirlandes seront installés dans le village, au gré du vent.



Les bénévoles au travail chaque mercredi pour ajouter toujours plus de couleurs aux Hortomnales !

Les 22 et 23 octobre venez découvrir Saint-Rémy et le parc du Prieuré parés de toutes ces couleurs ! Au programme : Marché artisanal et du terroir, animations, restauration. De 10h à 18h. Entrée 5€/4€. Gratuit pour les moins de 18 ans.

LES ALLEUDS

NOUVEAUX LOGEMENTS, NOUVEAUX HABITANTS

Impasse des Magnolias et Grande rue aux Alleuds, Maine-et-Loire Habitat, avec le concours du cabinet AE7 Architectures, a construit un bâtiment collectif mixte comprenant 4 logements dont 1 type II, 2 types III (dont un duplex), 1 type IV pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) avec jardin. Les appartements situés au premier étage sont équipés d'une terrasse avec abri de jardin. Deux locaux commerciaux de 91,17m² et 71,58m² au rez-de-chaussée sont en discussion pour une occupation prochaine. Cet immeuble finalise le quartier avec les 10 logements individuels livrés en 2018. Une remise officielle des clés aux nouveaux locataires a eu lieu le 15 septembre dernier en présence des élus et des représentants de Maine-et-Loire Habitat.



La remise des clés aux nouveaux locataires a eu lieu le 15 septembre.

RETOUR SUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Circuits, visites, expositions, concert, spectacles, conférences ... il y en avait vraiment pour tous les goûts à l'occasion des Journées du patrimoine qui ont proposé des activités dans tout Brissac Loire Aubance aux couleurs du patrimoine durable. Les scolaires ont aussi été largement de la fête comme le mardi 13 septembre quand une centaine d'élèves des écoles de Brissac-Quincé ont pu découvrir le château de Brissac, en présence de l'architecte des bâtiments de France. Une belle occasion pour eux de s'exprimer sur le château idéal ou celui de leur rêve, puis de découvrir, avec leurs enseignants, le parc, l'architecture unique du château qu'ils ont ensuite dessiné.

Le MuMo a fait escale à Brissac

4 classes du collège de Thouarcé, deux classes du collège de l'Aubance et quatre classes de l'école des Jardins se sont relayées du 14 au 16 septembre autour d'une collection d'art contemporain en plein cœur de Brissac Loire Aubance. Une occasion unique pour eux de voir des œuvres originales



Des spectacles insolites ont été proposés comme ici, Nomorpa à St-Rémy-la-Varenne.

d'artistes de renommée internationale aux portes de leurs écoles. Mercredi et vendredi soir, les curieux ont aussi pu pousser la porte de ce camion - musée stationné place du Général De Gaulle à Brissac-Quincé. Encore une très belle édition ponctuée de spectacles qui ont valorisé des sites connus ou à re-découvrir.

Les élèves de CM sont allés au Château de Brissac pour découvrir l'architecture et dessiner leur «château idéal».



A la découverte du Mumo !

#BIBLIOTHÈQUES

L'ITINÉRANCE DE THOMAS CARABISTOUILLE... POUR INSPIRER LES LECTEURS !

Du 14 au 24 septembre, l'acteur-conteur Thomas Carabistouille a sillonné tout Brissac Loire Aubance avec ses ânes pour aller à la rencontre des habitants et leur proposer différentes animations culturelles : conte, spectacles, échanges autour des livres, lectures... Et au fil de ses rencontres, un message, celui d'une nouveauté dans les bibliothèques : l'itinérance. Désormais les lecteurs peuvent emprunter et rendre dans chacune des trois bibliothèques du territoire de la commune (Brissac-Quincé, Vauchrézien ou Saint-Rémy-la-Varenne). Il est aussi possible de réserver un livre d'une autre bibliothèque et de se le faire apporter dans la bibliothèque de son choix.

Pour connaître les nouveautés, les livres disponibles, faire des réservations, il est désormais possible de consulter le portail en ligne de «La parenthèse» accessible sur :

<https://bibliotheques-brissacloireaubance.c3rb.org/>



10 jours de rencontre dans tout Brissac Loire Aubance.

BIENVENUE MAUD !

Une nouvelle bibliothécaire salariée a rejoint l'équipe le 15 septembre. Maud Carlin, 25 ans, originaire de Trélazé, elle exerçait précédemment à L'Huisserie en Mayenne après avoir été aussi vacataire à la médiathèque Françoise Sagan à Paris. Elle vient en renfort d'Audrey Le Cor, la bibliothécaire déjà en poste pour mener à bien de nombreux projets : animations, itinérances des livres, et à terme le développement d'un bibliobus qui permettra d'avoir un service de bibliothèques dans tous les villages.



MAGUY, LATOUCHE À TOUT

En à peine deux ans et demi, la carrière artistique de Maguy Cordier a décollé. Poussée dans sa production artistique par la crise du Covid, Maguy "Latouche de peinture" (de son nom de jeune fille et d'artiste) propose des toiles colorées aux personnages multiples, parfois plus sombres dans leurs émotions, mais toujours plein d'espoir.

Des couleurs vives et multiples, des visages figuratifs, des faces, des profils... Tous ont des expressions très marquées, des yeux pas toujours en face des trous et parfois faces et profils se mélangent. Bienvenue dans le monde de Maguy Latouche... de peinture, artiste peintre installée dans son atelier de Charcé-Saint-Ellier. Si l'artiste avait la peinture dans le sang depuis sa jeunesse, ce n'est que tardivement qu'elle a laissé son art s'exprimer : «J'ai suivi un cursus classique en langues étrangères appliquées qui m'a menée à occuper différents emplois salariés. J'ai travaillé dans le secteur de l'imprimerie pendant plus de 15 ans avant de me décider et de me lancer à mon propre compte. L'aventure de Maguy s'appelle alors le Bigarré. Lancé en 2017 à Brissac-Quincé, ce tiers-lieu avait pour vocation d'offrir un endroit aux habitants pour se retrouver autour d'un verre, d'un jeu... Lieu multiple, le Bigarré avait tranquillement fait sa place à Brissac jusqu'à l'arrivée du premier confinement en mars 2020 en raison de l'épidémie de Covid. Ce premier confinement a sonné comme un autre «nouveau départ» pour Maguy qui venait pourtant d'embaucher une salariée au Bigarré : «Je n'avais plus rien à perdre, alors je me suis dit, autant me lancer dans quelque chose qui me plaît. J'avais ce goût de la peinture qui était resté enfoui depuis des années, j'ai donc



Maguy Latouche dans son atelier de Charcé

mis à profit cette période pour dépoussiérer mes pinceaux et me remettre à peindre», explique Maguy. La création artistique de Maguy donne des idées à son fils, Firmin, alors étudiant en IUT de commerce. Avec Marius un camarade, ils se mettent en tête de commercialiser les créations de Maguy et lancent sur les réseaux le défi Bigapaint ! «Au lancement de l'idée, on espérait réaliser et mettre sur le marché entre 50 et 100 petites toiles. L'idée était aussi d'assurer un petit revenu au Bigarré pendant sa période de dormance «forcée». Au final on aura vendu 388 toiles !», s'amuse Maguy. La fraîcheur et les couleurs des toiles de Maguy ne passent pas inaperçues. A tel point qu'elle a eu une demande surprenante dès 2020 : réaliser une fresque dans le chai du château de Tigné, propriété d'un certain Gérard Depardieu, au côté des artistes Peter et Pavel Mester : «Cette commande m'a beaucoup impressionnée, je ne me sentais pas encore forcément comme une artiste légitime à ce moment là, mais je l'ai fait», raconte Maguy. Avec spontanéité, elle se lance dans ce qu'elle sait faire et la confiance vient en faisant. «J'ai dû apprendre les codes d'un métier que je ne connaissais pas vraiment, plus j'ai peint, plus la reconnaissance est venue, et avec elle de beaux projets comme la réalisation de boîtes pour la chocolaterie Collet ou la création d'une série de fèves en céramique pour un pâtissier à Angers. Tout ça m'a donné confiance et permis de me sentir artiste. J'ai appris à expliquer ma démarche, mes toiles, toutes les émotions que j'y mets». Quelques mois auront finalement suffi à Maguy pour devenir l'artiste qu'elle était vraiment. Bravo !

Maguy en quelques dates

1975 : naissance à Saint-Saturnin et enfance à Blaison-Gohier

1995 -1998 : études en langues étrangères appliquées à université d'Angers

De 1999 à 2015 : travaille comme salarié : assistante de direction, Responsable Relation Clients en imprimerie

2017 : ouverture du Tiers Lieu Le Bigarré à Brissac-Quincé

2020 : premier confinement, fermeture administrative Covid du Bigarré et lancement du défi peinture "bigapaint"

2021 : fermeture du Bigarré et installation comme artiste peintre et atelier à Charcé St Ellier

2021-2022 : expositions à ALTER Angers, la FIAP de Paris, Hôpital Saint-Jean Montreuil Bellay, Galerie Pierre Zahnd Argentat 19, Montjean sur Loire (invitée d'honneur), au Puy Notre Dame, Saumur...

Portes ouvertes dans son atelier de Charcé Saint-Ellier les 15 et 16 octobre.

RENDEZ-VOUS

...D'OCTOBRE À DÉCEMBRE

• SAMEDI 15 OCTOBRE

OUROS, concert graphique avec Coline Linder

à la salle du Tertre de Brissac-Quincé à 18h30 dans le cadre de Villages en Scène.

Infos et réservations sur www.villages-en-scene.fr/

• MERCREDI 19 OCTOBRE

FORUM COMPOSTEUR

organisé par le syndicat 3R d'Anjou à la salle des Fêtes de Luigné. Tous les bons gestes pour composter. Réservation possible d'un composteur. Session à 16h30 et 17h30 sur inscription.

Infos : <https://www.3rdanjou.fr/>

• VENDREDI 21 OCTOBRE

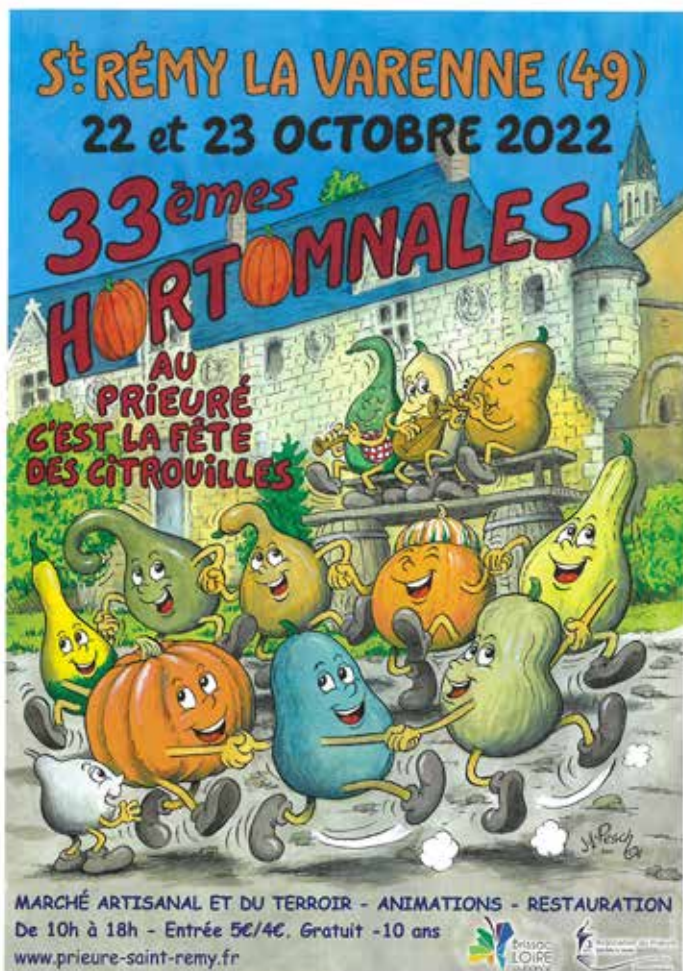
CONCOURS DE PALETS

à partir de 19h, salle de la Perrine à Saulgé L'Hôpital, organisé par le Comité des Fêtes de Saulgé-Luigné.

• SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 OCTOBRE

33^E HORTOMNALES

au Prieuré de Saint Rémy la Varenne. De 10h à 18h. Marché aux courges avec 120 variétés de Cucurbitacées cultivées par l'association, marché artisanal et du terroir, animations musicales, sculptures sur courges, buvette et restauration sur place. Entrée 5€/4€. Gratuit moins de 10 ans.



• DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

ANIMATIONS À LA MAISON PÊCHE-NATURE

programme d'animations pêche & nature pendant les vacances de la Toussaint : initiation pêche, enquête policière nature, visite de la maison de la pêche, découverte des poissons... Inscriptions au 02 41 78 26 21.

Détails sur <https://www.fedepêche49.fr/>

• JEUDI 10 NOVEMBRE

FRESQUE DU CLIMAT (ATELIER) organisé par Parcours Croisés, dans la salle de la Cheminée au Prieuré de Saint Rémy la Varenne à partir de 19h. Participation libre places limitées.

• JEUDI 17 NOVEMBRE

PARENTHÈSE POUR LES PETITES FRIMOUSES

Un temps de conte et de lecture dédié aux 0-3 ans, de 9h30 à 11h à la bibliothèque de Saint Rémy la Varenne. Gratuit.

• SAMEDI 19 NOVEMBRE

CONCERT PITCHOLINE salle de la cheminée au Prieuré de Saint Rémy la Varenne à 20h30. C'est un duo de chants et multi-instruments nous offrant un voyage onirique le long de nos fleuves imaginaires. Chants français, musiques des routes. Participation libre. Réservation au 02 41 57 32 32.

• JEUDI 24 NOVEMBRE

Parcours croisés propose un **ATELIER JEU « INVENTONS NOS VIES BAS CARBONE »** dans la salle de la Cheminée au Prieuré de Saint Rémy la Varenne à partir de 19h30. Participation libre places limitées.

• VENDREDI 25 NOVEMBRE

CAFÉ RENCONTRE DES ENTREPRENEURS

Lieu à venir (voir détails p.15)

• SAMEDI 26 NOVEMBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

10h30, Prieuré de Saint Rémy la Varenne. (voir détails p.5)

• MERCREDI 30 NOVEMBRE

ATELIER DÉCORATIONS DE NOËL de 10h à 12h salle de la Cheminée au Prieuré de Saint Rémy la Varenne. A partir de 4 ans. 5€ par personne. Réservation au 02 41 57 32 32.

• VENDREDI 2 ET SAMEDI 3 DÉCEMBRE

D'HIVER ET D'ÉTOILES

animations et spectacles salle Val'Aubance à Vauchrétien. Collecte de dons au profit du Téléthon (voir détails p.8)

• SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL à partir de 11h, au Pont de Varenne à Saint Rémy la Varenne. Au programme : 50 exposants, manège, jeux, feux d'artifice, restauration chaude et buvette. Présence du Père Noël.

• DU JEUDI 8 AU DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

EXPOSITION DE 12 CRÉATEURS LIGÉRIENS «D'UN LIEU À L'AUTRE» à l'initiative de l'association Parcours Croisés salle de la Glycine à Saint Rémy la Varenne. Ouverture en semaine de 16h-19h30 / Week-end 11h -18h30. Contact : parcourscroises49@gmail.com

• JEUDI 15 DÉCEMBRE

PARENTHÈSE POUR LES PETITES FRIMOUSES

Un temps de conte et de lecture dédié aux 0-3 ans, de 9h30 à 11h à la bibliothèque de Saint Rémy la Varenne. Gratuit.

Retrouvez l'agenda actualisé chaque semaine sur :
www.brissacloireaubance.fr
Et téléchargez l'application
Brissac Loire Aubance sur votre smartphone !